

Stages « Technique et Sécurité » pour les écoles de cirque professionnelles et de loisirs





Public et Objectifs

Ces stages sont spécifiquement conçus pour les directeurs, enseignants et responsables techniques des écoles de cirque professionnelles et de loisirs. Ils correspondent aux obligations légales de sécurité issues des réglementations européenne et française.




L'objectif de ces programmes est de transmettre aux participants un niveau minimal de compétences techniques et de connaissances théoriques dans les matières concernées.

Modules Pédagogiques




Travaux en Hauteur – Port du harnais antichute – 1j 7h

-  Présenter les enjeux du travail en hauteur et le cadre légal dans lequel ils s'inscrivent,
-  Présenter les différents moyens techniques permettant de réaliser les travaux en hauteur,
-  Former à l'utilisation des harnais antichute, longes, connecteurs, absorbeurs, casques,
-  Former à l'accès en hauteur et à la circulation sur les structures aériennes.

Travaux en Hauteur – Suspension et accès sur cordes – 3j 21h

-  Présenter les techniques de travaux en suspension et d'accès sur cordes,
-  Former à l'utilisation des descendeurs, bloqueurs, poignées d'ascension et sécurités,
-  Former aux techniques de mise en suspension, de descente en rappel et d'accès sur cordes.

Sauvetage en Hauteur – Techniques de dé-suspension – 2j 14h

-  Présenter les techniques de sauvetage en hauteur, les méthodes de dé-suspension et le pré-positionnement des moyens de secours (mouflages, point d'accroche...)
-  Présenter l'adaptation de ces techniques aux agrès et artistes aériens,
-  Former à la mise en œuvre de ces systèmes et de ces techniques.

Agrès de Cirque – Connaissance et sécurité – 1j 7h

- 🔗 Présenter les disciplines et agrès de cirque ainsi que leurs spécificités techniques,
- 🔗 Présenter le niveau de sécurité des disciplines acrobatiques et leurs moyens de protection,
- 🔗 Présenter le cadre légal dans lequel s'inscrivent ces pratiques.

Agrès de Cirque – Installation et réglage – 2j 14h

- 🔗 Présenter les agrès de cirque, leurs dispositifs techniques et les équipements nécessaires,
- 🔗 Présenter les enjeux et les techniques liés à l'installation des agrès : géométrie, forces, points d'ancrages, choix des équipements, montages, démontages...
- 🔗 Former à l'installation des agrès : fils tendus, portiques, mâts chinois, barres d'écart, longues.

Agrès de Cirque – Matelas, ceintures, filets et longues – 2j 14h

- 🔗 Présenter les moyens de prévention adaptés aux disciplines acrobatiques,
- 🔗 Présenter les dispositifs techniques de sécurité (matelas, ceintures, filets, longues, auto-longes...), leurs modes de fonctionnement, leurs performances et leur utilisation correcte,
- 🔗 Former à la mise en œuvre et à l'utilisation de ces dispositifs de sécurité.

Agrès de Cirque – Vérifications périodiques – 1j 7h

- 🔗 Présenter les agrès de cirque, leurs défauts et les méthodes de vérification spécifiques,
- 🔗 Présenter le cadre légal dans lequel s'inscrivent ces vérifications périodiques,
- 🔗 Former à la vérification des agrès, des dispositifs de sécurité et des accessoires, ainsi qu'à la rédaction des rapports techniques de contrôle.

Établissements Recevant du Public – Initiation – 1j 7h

- 🔗 Présenter les enjeux de la conformité des ERP et des CTS pour les écoles de cirque,
- 🔗 Présentation des risques, des principes et de la réglementation,
- 🔗 Présentation des obligations légales, initiales et périodiques.

Licence d'Entrepreneur de Spectacles – 1ère cat. – 5j 35h

- 🔗 Présenter le cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et le champ des responsabilités civiles et pénales inhérentes à cette activité,
- 🔗 Présenter la réglementation incendie des établissements recevant du public (ERP) spécifique aux lieux de spectacles et les problèmes inhérents à la présence du public,
- 🔗 Présenter les principales règles du Code du Travail et les principes généraux de prévention en matière de santé et de sécurité au travail,
- 🔗 Présenter les contraintes d'exploitation liées aux éléments structurels fixes, mobiles ou démontables utilisés pour organiser des spectacles et accueillir du public dans des conditions optimales de sécurité.

En partenariat avec ARTEK Formations.

Locaux et Équipements

Ces stages nécessitent généralement un local adapté aux travaux en hauteur et à l'installation des agrès aériens, d'une hauteur de l'ordre de 8m ou plus et pourvu d'une charpente permettant les accrochages.

Ces stages nécessitent parfois du matériel spécifique. AERISC a la possibilité de mettre à disposition des équipements de travail en hauteur (6 kits pour 12 personnes) ainsi que des petits équipements (câbles, élingues, connecteurs, trapèze, barre d'écart. Les équipements plus volumineux (portiques, fil tendus, filets...) devraient idéalement être disponibles sur place en fonction des sujets traités.



Tarifs

Ces stages sont généralement facturés nets de taxes à l'organisateur qui se charge de réunir le groupe de participants. Les coûts sont variables suivant le type de matériel nécessaire et les possibilités de trajets et d'hébergements, mais se situent généralement entre 900 et 1200 €/j.

Merci de nous consulter pour une proposition détaillée.

Des financements spécifiques peuvent généralement être obtenus auprès des organismes collecteurs (AFDAS, UNIFORMATION...) pour lesquels les formations à la sécurité sont considérées comme prioritaires.

Contact

Pensez à contacter votre réseau FREC en région : www.ffec.asso.fr

AERISC

Site : www.aerisc.com

Email : contact@erisc.com

Tel : + 33 6 19 62 36 30